

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 14 (1885)

Heft: 10

Rubrik: Rapport présenté à la conférence des instituteurs du district de la Sarine sur la question suivante: Qu'entendez-vous par l'éducation professionnelle et quelle est la tâche qui incombe à l'école primaire à cet égard?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que lui offrit Nicolas de Geer, riche négociant de Norköping, en Suède, en 1624; de là, il se rendit à Stockholm, où il eut des entretiens avec Oxenstiern. Comenius, refusant de s'établir à Suède, choisit, sur le conseil de quelques amis, Elbing en Prusse pour son séjour et s'y voua entièrement à la réforme de l'instruction et au perfectionnement de ses œuvres littéraires; et de Geer lui fournit les ressources nécessaires pour réaliser son projet. Il écrivit dans ce temps sa *Nouvelle méthode des langues (Novissima linguarum methodus)*.

En 1648, ses corrégionnaires élirent Comenius évêque de Lissa, et dès lors, il fixa sa résidence au milieu d'eux. Cependant, sur l'invitation du prince Ragazki, il partit pour la Hongrie, où il entreprit la réforme des écoles, et organisa entre autres l'école de Pantak. Ce fut là que Comenius composa son ouvrage le plus célèbre et le plus connu : *Orbis sensualium pictus* ou *Le monde en figures* (1657).

De retour à Lissa, Comenius fut frappé d'un nouveau coup : il perdit tous ses biens, sa maison, ses livres, ses manuscrits. Cette malheureuse ville fut incendiée par les Polonais et Comenius fut réduit à la dernière indigence. Il se réfugia d'abord en Silésie, ensuite à Francfort-sur-l'Oder, et lorsque la peste s'y déclara, il passa à Hambourg. C'est là que Laurent de Geer, fils du négociant dont nous avons parlé, lui offrit l'hospitalité à Amsterdam.

Comenius avait soixante-quatre ans lorsqu'il arriva dans cette ville où l'attendait l'accueil le plus sympathique. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, le 15 novembre 1671.

Quelle vie agitée, inquiète, éprouvée! et cependant, quelle persévérance et quelle activité dans la tâche qu'il s'était imposée comme but de sa vie!

(A suivre.)

RAPPORT

présenté à la conférence des instituteurs du district de la Sarine sur la question suivante :

QU'ENTENDEZ-VOUS PAR L'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE
ET QUELLE EST LA TACHE QUI INCOMBE A L'ÉCOLE PRIMAIRE A CET ÉGARD ?

Monsieur l'Inspecteur,
Chers collègues,

Ce n'est pas sans une vive appréhension que je viens aujourd'hui m'acquitter de la tâche qui m'a été confiée. Je vous l'avoue, en toute sincérité, le travail que j'ai à vous présenter, entrepris au milieu des multiples devoirs d'une profession bien astreignante, vingt fois repris, vingt fois délaissé pour être repris encore, a besoin de toute votre indulgence. Veuillez le croire, Messieurs, votre rapporteur, obligé de

condenser dans ce petit travail et de coordonner les principales idées émises dans les 315 pages qui lui sont parvenues sur la question, n'a, certes, pas eu une tâche bien facile à remplir.

Je ne crois pas non plus qu'un instituteur d'une école urbaine, surtout votre serviteur, soit bien qualifié pour traiter le point le plus important de la question qui nous est soumise, soit la *tendance agricole à donner à l'enseignement dans nos écoles rurales*.

Veillez donc ne voir en ce travail bien modeste, qu'une preuve de la soumission d'un instituteur aux ordres de ses supérieurs et de son désir sincère de remplir ses fonctions aussi bien que ses faibles moyens le lui permettent.

Ces réserves faites, j'ai hâte d'aborder la question qui nous occupe.

Il m'a été remis les travaux de 33 instituteurs du district de la Sarine. Voici, rangés par ordre alphabétique, les noms de leurs auteurs :

MM. Bavaud, à Marly; Blanc, à Fribourg; Bise, à Corminbœuf; Bossy, à Avry; Bovet, à Ecuwillens; Brique, à Posat; Chanez, à Villars; Corpataux, à Farvagny; Corminbœuf, à Belfaux; Davet, à Estavayer; Dénervaud, à Cottens; Genoud, à Onnens; Gremaud N., à Fribourg; Gremaud à Villarlod; Grossrieder, à Essert; Jonin, à Fribourg; Loup, à Ponthaux; Marcuet, à Praroman; Marchon, à Vuisternens; Mathey, à Givisiez; Mossu, à Treyvaux; Page, à Fribourg; Perroset, à Rueyres; Roubaty, à Barberêche; Rosset, à Prez; Schrötter, à Groley; Sterroz, à Fribourg; Tinguely, à Ependes; Thorimbert, à Corpataux; Uldry, à Matran; Villard, à Chénens; Wæber, à Fribourg; Yenni, à Arconciel.

Ces mémoires, quoique très inégaux en valeur et en étendue, indiquent cependant que la question a été bien étudiée. Quelques-uns de nos collaborateurs l'ont traitée avec succès et notre grand chagrin a été de ne pouvoir reproduire certains travaux aussi remarquables par le style que par l'élévation des idées émises. Votre rapporteur a cependant dû constater, à son grand désespoir, que bon nombre d'instituteurs se sont complètement mépris sur le sens de la question posée. Ils ont traité la question de l'*enseignement* professionnel au lieu de l'*éducation* professionnelle et ont répondu comme si on leur avait demandé : *Faut-il introduire les travaux manuels à l'école primaire?* Ils ont répondu *non*, à une exception près, et avec raison; car il n'est jamais entré à l'esprit de nos *autorités* et d'aucun *éducateur* de notre canton que l'école primaire pût être transformée en atelier, et encore moins, en école d'apprentissage. — Je me suis donc vu obligé de laisser de côté des travaux très bien faits, qui ont dû coûter bien de la peine à leurs auteurs, mais qui avaient le tort d'être à côté de la question.

Cela dit, j'ai hâte d'aborder la première partie de la question qui nous est posée et qui est conçue en ces termes :

PREMIÈRE PARTIE

QU'ENTENDEZ-VOUS PAR L'*éducation* PROFESSIONNELLE ?

§ 1. *Définition.*

Mgr Dupanloup, dans son admirable traité de pédagogie, examinant l'éducation quant au but, au résultat général ou particulier qu'elle doit atteindre, nous dit qu'elle se divise :

1° En éducation générale et essentielle qui forme l'homme, l'homme avant tout, quelquefois concurremment avec son état ou sa profession, mais quelquefois aussi indépendamment de cette profession et de cet état.

2° En éducation spéciale ou professionnelle qui forme l'homme social, l'architecte, le médecin, etc.

La première, nous dit-il, lui donne toute la dignité, toute la force de sa nature, l'élève au-dessus de tout en ce monde, le rend capable d'atteindre sa fin la plus haute dans un monde meilleur, en même temps qu'elle le rend plus habile et plus fort ici-bas. L'autre, le cultive en vue de sa vocation sur la terre et de sa place dans la société, l'y prépare directement et le fait entrer ainsi avec fermeté dans les voies providentielles que Dieu a tracées pour lui, comme un chemin spécial vers le but suprême. »

Ces deux éducations ne sont pas opposées l'une à l'autre ; bien au contraire, elles se fortifient, se perfectionnent, s'achèvent l'une par l'autre et en négligeant l'une au profit de l'autre, ce serait les affaiblir, et souvent les ruiner toutes les deux à la fois.

M. Page, à Fribourg, examinant l'éducation professionnelle dans ses rapports avec l'école primaire, nous en donne cette définition. Elle consiste, dit-il, à mettre en jeu tous les moyens possibles pour inspirer à l'enfant l'amour du travail et en particulier des occupations se rattachant à sa carrière future. Elle consiste surtout, ajoute-t-il, à inculquer à l'enfant, avec les connaissances générales s'appliquant à toutes les professions, la plus grande somme possible de connaissances théoriques et pratiques se rapportant à la profession spéciale qu'il embrassera.

M. Uldry, à Matran, est encore plus explicite. L'éducation professionnelle consiste, nous dit-il :

1° A faire acquérir de bonne heure à nos élèves le goût et l'amour du travail, en même temps que les autres qualités éducatives qui feront leur bonheur dans la vie présente et dans la vie future ;

2° A leur inculquer des connaissances générales qui soient de nature à les guider dans le choix d'une profession et d'en assurer les premiers pas ;

3° A leur inspirer, à la campagne, le goût des travaux champêtres, afin que cette éducation soit conforme aux besoins de la population de notre canton.

Ici, nous nous permettons de compléter la définition de M. Uldry, en y ajoutant un quatrième paragraphe pour les villes et qui pourrait être ainsi conçu :

4° Elle consiste aussi à donner à l'enseignement, dans les écoles urbaines, une tendance industrielle et commerciale très prononcée.

M. Loup, à Ponthaux, nous donne de l'éducation professionnelle une définition quelque peu différente et que nous reproduisons, parce qu'à notre avis, elle complète les définitions déjà données.

Développer le goût des jeunes gens pour les métiers, les arts et les sciences, leur démontrer l'attrait, l'agrément que présente le travail dans les diverses professions lorsque l'on n'est plus assujéti à la routine et qu'on travaille par le raisonnement, c'est-à-dire en se rendant compte du motif pour lequel on a fait un travail de telle manière plutôt que de telle autre, initier, en un mot, les enfants à la vie pratique en leur donnant des notions sur les professions les plus utiles et les plus communes, voilà, à son avis, en quoi consiste l'éducation professionnelle.

M. Bossy, à Avry, résume ainsi la première partie de son travail : L'éducation professionnelle, dit-il, est l'art de former la jeunesse de manière à donner à la famille, à la patrie, à la société, des hommes accomplis.

M. Villard, à Chénens, ajoute à cela des réflexions que nous repro-

duisons avec plaisir, parce qu'elles peuvent servir de corrolaire aux différentes définitions que nous avons énoncées.

L'éducation professionnelle, quelque variée qu'elle paraisse, ne tend pourtant qu'à un résultat qui est de rendre chaque homme apte à sa vocation, comme les vocations elles-mêmes n'ont qu'un but : c'est de mettre chaque homme à sa place en ce monde, suivant sa fortune, sa naissance, ses goûts ou ses aptitudes.

Si nous voulions examiner chacune de ses différentes définitions séparément, nous aurions quelques réserves à faire, mais dans leur ensemble, il nous semble qu'elles se complètent et se corrigent.

Nous nous faisons cependant un devoir d'attirer l'attention de nos collègues sur un passage de la définition donnée par l'illustre archevêque d'Orléans ; c'est que l'éducation professionnelle ne doit pas être séparée de l'éducation morale et religieuse. On l'a dit, il y a bien longtemps, il n'y a pas de véritable éducation sans la religion, ce phare lumineux, qui éclaire l'homme et lui indique la voie à suivre pour arriver au bonheur suprême.

§ 2. Nécessité de l'éducation professionnelle.

La Providence, nous dit M. Grossrieder, à Essert, a placé dans l'enfant le germe, l'embryon des dispositions qui, plus tard, devront décider de la carrière du jeune homme ou de la jeune fille. Bien souvent, le germe de ces dispositions reste à l'état latent, par suite de négligence ou de circonstances qui en empêchent l'éclosion. Ne faudrait-il pas voir là les causes de l'insuccès de beaucoup de jeunes gens dans la pratique des arts et métiers et aussi de cette espèce de décadence qui fait que la plupart des travaux d'artisans passent dans les mains des étrangers. Il est de toute nécessité, nous dit M. Grossrieder, que ces aptitudes natives puissent se développer et prendre leur essor. Il faut que ces goûts, ces tendances soient dirigés, encouragés ; c'est le but direct et pratique de l'éducation professionnelle.

C'est avec tristesse, nous dit M. Sterroz, à Fribourg, que nous remarquons chaque jour les difficultés que rencontrent les jeunes gens, soit dans le choix, soit dans l'exercice de leur vocation. Combien de fois ne voit-on pas des jeunes gens sortis récemment de l'école essayer de tous les métiers sans en apprendre un seul ?

De nos jours, dit encore M. Dénervaud, un cri bien *sinistre* a retenti un peu partout : « Il y a trop de vagabondage et de désœuvrement », et ce cri n'est que l'expression, malheureusement trop réelle, d'une vérité désolante. C'est bien là une des plaies du siècle. Nos routes ne sont-elles pas constamment sillonnées par de malheureux jeunes gens arrêtés par la gendarmerie pour vagabondage ?

Si ces enfants avaient été initiés de bonne heure au travail, si on leur avait fait choisir un état de vie convenable, au lieu d'être des repris de justice, ils seraient, par leur bonne conduite, la consolation et le soutien de leurs parents.

D'où vient-il encore, se demande M. Jonin, que certains maîtres d'état travaillent avec dédain et dégoût, ont en horreur leur métier, le maudissent à chaque instant ? Comment s'expliquer encore le fait, reconnu maintenant, qu'il y a tant de personnes qui ne réussissent pas dans leur vocation ? N'est-ce pas encore au manque d'éducation professionnelle, à la légèreté avec laquelle on embrasse une vocation qu'il faut l'attribuer ?

A tout cela, M. Brique, à Posat, nous signale encore un autre fait qui

est indiqué, au reste, dans presque tous les travaux que nous avons reçus.

On constate, nous dit-il, un fait désolant dans nos campagnes : c'est que nos jeunes gens perdent le goût du travail, qu'ils ont de l'aversion pour les métiers inférieurs et que les goûts de déclassement s'accroissent de plus en plus. Toujours plus grand devient le nombre des jeunes campagnards qui quittent la maison paternelle pour courir vers les villes, attirés par un mirage trompeur.

A première vue, ce tableau peut paraître chargé, votre rapporteur estime, au contraire, qu'il est plutôt au-dessous de la vérité.

Dans nos campagnes, il est malheureusement trop vrai que le nombre des jeunes gens qui abandonnent les travaux des champs pour aller tenter la fortune dans les grands centres, tend à augmenter dans une proportion inquiétante. Chose digne de réflexion, et que nous ne saurions trop méditer, c'est que ces dispositions se remarquent surtout chez les jeunes gens qui se sont distingués dans nos classes. Ecoutez ce que disait à ce sujet, un instituteur vaudois au congrès de Genève de l'année dernière :

L'école primaire actuelle, disait-il, produit deux classes distinctes d'écoliers : L'une, peu nombreuse, comprend quelques élèves doués d'une intelligence d'élite, d'une heureuse mémoire (mémoire des mots). Ces enfants ont franchi tous les obstacles, ont parcouru le programme ou le champ d'instruction voulu, ils ont vaillamment passé leurs examens ; bref, ces jeunes privilégiés sortent de l'école de leur village et entrent dans la vie active ; que deviennent-ils ?

De bons agriculteurs ?

Des paysans bien instruits ?

Pas du tout ! Ces petits personnages, très suffisants de leur savoir, trouvent le travail de la terre trop vil, trop pénible. Ils ne seront pas non plus des artisans, c'est trop commun et c'est trop pénible aussi. La vie de famille n'a bientôt plus d'attraits pour eux. Ils dirigent leurs pas vers Genève, Lausanne, et surtout Paris sera le but de leurs désirs. Ils y rempliront les fonctions de scribes de toutes sortes, de comptables, de valets de chambre, etc. On verra des fils d'agriculteurs aisés préférer plier des cornets, peser du sucre ou du café, ou bien remplir l'office d'humbles et plats valets de grande maison, pendant que le vieux père s'éreinte à travailler et à cultiver le patrimoine de Messieurs ses fils ?

Heureux encore sera-t-il, s'il ne lui faut pas envoyer de l'argent, péniblement gagné, à quelque vaurien, qui bat le pavé de Paris ou qui fréquente les tavernes et les tripots.

A vous, chers collègues, de voir si les faits signalés par cet instituteur ne se produisent pas aussi dans notre canton ?

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on se plaint beaucoup que les bras manquent à la campagne, que la main d'œuvre y devient hors de prix, tandis que les professions libérales sont encombrées.

Un moindre petit poste est-il au concours, les postulants s'inscrivent par douzaine et les chefs voient leurs bureaux envahis par les solliciteurs. L'administration des chemins de fer renouvelerait son personnel en entier qu'elle n'aurait pas encore pu caser tous les jeunes gens qui se sont fait inscrire pour une place.

Des notaires patentés, attendant le cantonnement d'un confrère qui tarde à mourir, doivent se contenter d'un poste de copiste. Les avocats pululent et quelques-uns d'entre eux ne parviennent pas à défendre leur étude contre la moisissure. Nous voyons des bacheliers, des

licenciés, voire même des ingénieurs, obligés de se contenter des postes les plus modestes. Quant aux docteurs, ce n'est plus contre 3, mais contre 20 que le malade de Molière aurait à se défendre maintenant. Je veux bien croire que c'est pour le plus grand bonheur de l'humanité. Il n'y a vraiment d'exceptions que pour les fonctions sacerdotales. Oh ! il n'y aura jamais trop d'ouvriers pour travailler dans le champ du Seigneur, et le plus beau titre de gloire d'un instituteur, sera d'avoir pu déterminer une de ces vocations.

Est-ce à dire, chers collègues, que je voudrais interdire les carrières libérales aux fils des campagnards ? Loin de moi cette pensée. Nous savons tous que la campagne aussi bien que la ville fournit actuellement des magistrats, des fonctionnaires, etc., qui se distinguent aussi bien par leurs talents que par leurs convictions religieuses.

Qu'un jeune campagnard bien doué quitte sa famille pour aller continuer ses études, nous n'avons rien à y redire ; c'est l'abus que nous devons combattre.

On nous objectera que tout le monde ne peut pas se faire agriculteur, que chacun n'a pas le bonheur d'avoir quelques dizaines d'hectares de terrain éclairé par le soleil du bon Dieu. A cela, nous nous empressons de répondre que pour ces déshérités il y a les différents métiers pratiqués à la campagne et tout à fait trop délaissés. Combien n'aurions-nous pas de jeunes gens qui se feraient une jolie position, s'ils avaient eu le courage d'apprendre un état, et de l'apprendre comme il faut ?

La Constitution fédérale révisée, qui devait, disait-on, faire le bonheur du peuple suisse, a eu pour effet chez nous de créer une nouvelle profession peu suivie jusqu'ici, celle des pintiers.

Ce que les établissements tenus par ces industriels ont fait de mal dans notre canton est incalculable. Quant aux tenanciers, ils n'ont guère fait de bonnes affaires. Combien de jeunes ménages, qui en travaillant leurs terres à la campagne auraient joui d'une modeste aisance, ont perdu complètement leur avoir, leur santé et leur honneur pour s'être laissé séduire par les dehors trompeurs de cette profession qui a déjà tant fait verser de larmes à de pauvres mères ?

Instituteurs de la campagne, je vous le demande, l'école ne peut-elle rien faire pour réagir contre toutes ces tendances excessives de déclassément.

La ville, chers collègues, nous offre un autre tableau, mais guère plus réjouissant.

Sur une trentaine de jeunes gens habitant Fribourg, qui entrent annuellement au collège, on en comptait, ces années dernières, à peine deux ou trois qui avaient le courage d'achever leurs études. Les autres ont formé jusqu'à ces années dernières cette légion de fonctionnaires subalternes, de scribes de toute sorte, gratte-papier de nos administrations, fléau des bureaux qu'ils encombrant de leur prétentieuse nullité.

Hâtons-nous de le dire, l'institution du Baccalauréat tend à faire disparaître cette catégorie de déclassés de toute sorte, fruits secs de nos établissements d'instruction publique.

Une autre partie de nos jeunes gens cherche à se frayer une voie en embrassant une profession manuelle ; mais ces vocations, entreprises trop souvent avec une légèreté incroyable, dégoûtent bientôt le jeune homme ; il en embrasse une autre, qu'il abandonnera plus tard, et c'est ainsi qu'après avoir essayé de tout, il finit par n'être capable de rien. C'est ainsi que se recrute la légion des gâte-métiers.

Jadis, le fils d'un artisan, se faisait un devoir, un honneur de suivre

la carrière de son père. Ces temps sont passés. On peut le dire, c'est l'exception maintenant. Le fils d'un cordonnier, tirer le ligneul ! que pense-t-on ? Monsieur veut devenir avocat, notaire, que sais-je ? Ce sera plus tard un de ces procureurs, sangsues patentées, qui font le désespoir de nos populations.

Sur le petit nombre qui parviennent à se procurer un atelier, combien y en a-t-il qui, une fois devenus patrons, se croient dispensés de travailler dès qu'ils ont deux ou trois ouvriers ? Monsieur passe alors la plus grande partie de son temps à l'estaminet, pour trouver de l'ouvrage, dit-il, et pendant ce temps, les ouvriers, abandonnés à eux-mêmes, doivent gagner leur vie, celle du patron et de sa famille. Le malheureux client qui s'est laissé prendre n'aura pas seulement à payer le coût de l'ouvrage, il faudra bien ajouter à la note les chopes du patron. Et l'on s'en va alors crier que le commerce ne va pas et que la faute en est au gouvernement qui ruine l'industrie.

Heureusement, il y a d'honorables exceptions. Nous avons des maîtres d'état, des travailleurs, consciencieux et intelligents. Peussent-ils devenir plus nombreux, et alors, alors seulement, l'industrie pourra s'implanter à nouveau chez nous, et Fribourg reverra la prospérité des siècles passés.

Ce qu'il y a de plus désolant dans les villes et ce que l'on voit surtout à Fribourg, c'est qu'un bon nombre de jeunes gens de la classe pauvre n'embrassent aucune profession. Après avoir fait le désespoir des instituteurs chargés de les diriger, ces malheureux ont obtenu leur émancipation. Ils vont entrer à l'atelier, croyez-vous ?

Etrange erreur ! à l'atelier il faut obéir et travailler, choses trop pénibles pour eux. Ils vont au bois et en compagnie de garnements déjà corrompus, prennent goût au vagabondage, à la fainéantise et au vol. Ils deviendront plus tard ces schnapseurs émérites, vrais piliers de tavernes, qu'ils ne quittent qu'à regret, pour gagner quelques journées de manœuvre, ou pour aller maltraiter leur femme et leurs enfants à la maison, en attendant qu'ils reçoivent dans les prisons de l'Etat la juste punition de leurs méfaits.

N'allons pas croire que ce sont là des faits isolés. Ah ! sans doute, il y avait parmi ces malheureux des natures rebelles, qui ont pour ainsi dire sucé le vice avec le lait maternel et pour lesquels tout était inutile. Sans doute, nous pouvons dire, avec M. Brique, à Posat, que la cause principale du fâcheux état de choses que nous avons signalé, doit surtout être imputée à la fausse éducation donnée par la famille, à l'égoïsme, à l'esprit d'indépendance, à l'amour du jeu, des jouissances et à l'abus des boissons alcooliques. Nous pouvons cependant nous adresser cette question : « Tu as eu pendant neuf années consécutives ce jeune homme entre les mains ; il a passé avec toi le beau temps de son enfance, ce temps où les goûts se dessinent, où les aptitudes s'affirment, lui as-tu donné l'éducation nécessaire pour lui applanir les difficultés de la route au moment où il s'élancera dans la vie et cherchera à s'y créer une place et à devenir un homme utile à la famille et à son pays ? »

Voilà ce que chacun de nous peut se demander, question redoutable, bien propre à nous effrayer, car elle nous fait comprendre la grandeur de la tâche qui nous est imposée et le peu que nous avons pu faire pour la remplir dignement.

Est-ce à dire, chers collègues, que nous estimions qu'on ait fait fausse route jusqu'à présent ? Nous ne le croyons pas ; nous sommes persuadés, au contraire, et avec les rapporteurs de Villaz-St-Pierre, que l'école

primaire a répondu jusqu'ici, dans la limite du possible, aux besoins de la vie; mais qu'il est absolument nécessaire maintenant de donner une direction spéciale et une nouvelle impulsion à l'enseignement primaire.

On le sait, l'agriculture est la presque unique ressource de notre canton. Sur 10 de nos élèves de la campagne, nous pouvons dire, sans exagération, que 9 suivront cette carrière. N'est-il donc pas absolument nécessaire que l'éducation professionnelle dans les écoles rurales ait une forte tendance agricole? Sans doute, l'agriculture a fait de grands progrès. Sans doute, l'élève du bétail, la culture des terres laissent peu à désirer actuellement, mais il est d'autres parties de cet art où il existe beaucoup de progrès à réaliser et pour lesquelles l'école pourrait faire beaucoup, tels sont, par exemple, l'arboriculture, la culture maraîchère, l'apiculture, etc.

Ne sera-t-il jamais possible de relever l'industrie dans nos villes, si l'on n'inspire pas à nos élèves déjà le goût des professions industrielles et commerciales?

Les besoins augmentent, la population devient plus dense, il est donc de toute nécessité de créer de nouvelles ressources, de faire produire davantage à la terre. A nous donc, instituteurs, de préparer nos élèves pour cette œuvre!

Bien que nous ne soyons nullement décidés à suivre ces rénovateurs imprudents qui veulent complètement transformer nos écoles en y introduisant les travaux manuels, nous serons sans doute unanimes à reconnaître qu'il y a quelques modifications à apporter encore dans notre enseignement, afin de le rendre plus pratique et plus approprié aux besoins de nos populations.

Quelles sont ces modifications, c'est ce que nous allons étudier dans la seconde partie de notre travail, nous guidant sur les travaux de nos collaborateurs, auxquels nous nous faisons un devoir d'offrir nos remerciements bien sincères. *(A suivre.)*

CHRONIQUE SCOLAIRE

LES TRAVAUX MANUELS. — Voici les résolutions votées par le Congrès scolaire du Havre:

I. Le Congrès, reconnaissant que le travail manuel doit faire partie intégrante d'un bon système d'éducation générale, émet le vœu qu'il soit introduit le plus tôt possible dans les écoles primaires élémentaires.

II. Le travail manuel à l'école élémentaire sera le même pour toutes les écoles, mais dans les écoles primaires supérieures ou complémentaires, il sera mis en rapport avec les besoins locaux.

III. L'enseignement du travail manuel sera donné soit directement par l'instituteur, soit sous sa direction et provisoirement par des ouvriers qui présenteront toutes les garanties désirables de capacité, de moralité et de tenue.

Le travail manuel, à l'école primaire supérieure, sera confié à